

Paris, le 20 février 2025,

## Faits de violence, d'agressions sexuelles et de viols à Notre-Dame de Bétharram de 1957 à 2004 : déclaration de la CEF

Face aux nouveaux éléments annoncés hier par le Parquet de Pau dans l'enquête concernant l'établissement scolaire Notre-Dame de Bétharram, en particulier la garde à vue d'un prêtre et de deux laïcs nés en 1931, 1955 et 1965 ; face aux témoignages - terribles - de nouvelles personnes victimes qui se manifestent, **la Conférence des évêques de France tient à exprimer son émotion et sa proximité aux personnes qui ont été victimes et à remercier celles qui trouvent le courage de prendre la parole.**

**Elle réaffirme avec force sa détermination à agir en tous les domaines de la vie de l'Église pour que le silence soit levé sur tous faits de violence, d'agressions sexuelles ou toutes pratiques disciplinaires maltraitantes** qui auraient pu advenir au sein d'un établissement relevant de l'Enseignement catholique, et pour que les personnes victimes soient écoutées et accompagnées et les coupables, sanctionnés.

Depuis 1998, le collège-lycée Notre-Dame de Bétharram, qui dépend de la congrégation religieuse des Pères du Sacré-Cœur de Jésus de Bétharram, fait l'objet de révélations alarmantes concernant des faits de maltraitance et de violences sexuelles sur mineurs.

**La CEF tient à rappeler vigoureusement que ces faits graves sont en contradiction totale avec l'esprit de l'enseignement catholique**, fondé sur le respect de la personne humaine et de sa dignité, et avec la doctrine sociale de l'Église, au service du plus petit et du plus fragile.

La Conférence des évêques regrette que les contrôles prévus et les différentes inspections qui ont eu lieu, tant de la part de l'Éducation Nationale que de celle des structures de l'Enseignement catholique, sur une période de plus de cinquante ans, n'aient pas permis de mettre au jour la réalité inqualifiable que subissaient les enfants scolarisés au sein de cet établissement.

Dans la suite de la CIIVISE, dont les 82 recommandations ont été remises au Gouvernement en novembre 2023, **la Conférence des évêques de France appelle de ses vœux un grand plan de protection des enfants, s'appliquant à tous les lieux d'éducation, publics ou privés.** Elle y participera de toutes ses forces, dans la ligne du travail qu'elle a entrepris depuis la mise en place de la CIASE (Commission indépendante sur les abus dans l'Église) en 2018.

Enfin, la CEF tient à exprimer sa confiance aux établissements de l'Enseignement catholique, diocésains ou congréganistes. Les évêques sont témoins de l'appui qu'y trouvent les familles, y compris les plus modestes, et du bien-être des enfants. Elle sait l'engagement quotidien des chefs d'établissement, des enseignants et des éducateurs. Elle les encourage à promouvoir toujours une culture de la bienveillance, de la bienveillance et de service de la personne humaine en sa liberté intérieure, qui est au cœur de la promesse éducative catholique. Elle remercie le Secrétariat général de l'Enseignement catholique d'y veiller avec attention.

Les pratiques éducatives maltraitantes et les violences et agressions sexuelles font honte à l'humanité ; elles abîment tout enseignement, et spécialement l'enseignement catholique, et doivent y être dénoncées avec force, tout comme celles et ceux qui en seraient victimes doivent être entendus, soutenus, protégés et accompagnés. La liberté de l'enseignement est un bien précieux que l'Église met au service du grand bien de l'éducation dans notre pays. Elle mérite d'être garantie contre toutes les déformations et les perversions.

**CONTACTS  
RELATIONS MÉDIAS**

**CANDICE CASTEILEIN**  
Responsable du pôle médias et influenceurs  
O6 23 83 81 05  
candice.castelein@cef.fr

**STELLA SERICOLA**  
Chargée de relations médias  
O6 26 12 65 07  
stella.sericola@cef.fr